

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 28 janvier 2020, et ce, à laquelle sont présents :

| | |
|-----------------------------------|--------------------|
| M. Jean-Pierre Joubert, | président |
| M. Serge Forget, | vice-président |
| M. Éric Filiatrault, | commissaire |
| M. Robert Fugère, | commissaire |
| M ^{me} Linda Gagnon, | commissaire |
| M ^{me} Lucie Gagnon, | commissaire |
| M ^{me} Lison Girard, | commissaire |
| M. Sylvain-Michel Paradis, | commissaire-parent |
| M ^{me} Martine Renaud, | commissaire |
| M ^{me} Annie Taillon, | commissaire-parent |
| M ^{me} Isabelle Viau, | commissaire-parent |
| M ^{me} Manon Villeneuve, | commissaire |

les membres du conseil des commissaires et formant quorum. M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale, M. René Brisson, directeur général adjoint, M. Michaël Charette, directeur général adjoint et M. Sébastien Tardif, directeur général adjoint sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la Loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M^{me} Danielle Leblanc, M. Martin Reid et M^{me} Marie-Claude Turcotte ont motivé leur absence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 19 h.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (R-5980/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lison Girard, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2019.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (R-5981/SSGC)

M. Éric Filiatrault, commissaire, PROPOSE l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2019.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (R-5982/SSGC)

M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Parole aux élèves;
8. Désignation d'un représentant au ministère du Revenu du Québec;
9. Calendrier scolaire 2021-2022;
10. Suivis aux questions diverses de la dernière séance;
11. Questions diverses;
12. Information du comité de parents;
13. Information de la vice-présidence;
14. Information de la présidence - nouvelles et courrier;
15. Information de la direction générale;
16. Tour de table - partage d'information;
17. Levée de l'assemblée.

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

- M^{me} Danielle Martel - Situation de proxénétisme à Saint-Jérôme et protection des jeunes.

PAROLE AUX ÉLÈVES

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC (R-5983/SRF)

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (numéro d'identification : 1021291052) doit transiger avec le ministère du Revenu du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le ministère du Revenu du Québec doit obtenir une lettre confirmant le nom de la personne désignée par la commission scolaire pour les transactions suivantes :

- Inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- Gérer l'inscription de l'entreprise à ClicSÉOUR - Entreprise;
- Gérer l'inscription de l'entreprise à « Mon dossier » pour les entreprises et, généralement, faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- Remplir et assumer les rôles et les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de « Mon dossier » pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la

taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne par la poste et à l'aide des services en ligne).

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lucie Gagnon, commissaire, d'autoriser M. David Castanha-Morin, directeur du Service des ressources financières à représenter la commission scolaire pour toutes les transactions avec le ministère du Revenu du Québec.

Adopté

CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022 (R-5984/SOST)

CONSIDÉRANT QUE la commission scolaire doit établir le calendrier scolaire des écoles;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, de procéder au lancement de la consultation du calendrier scolaire 2021-2022, le tout tel qu'il appert plus amplement du document déposé au répertoire de la CSRDN sous la cote *CC2019-2020-10*.

Adopté

SUIVIS AUX QUESTIONS DIVERSES DE LA DERNIÈRE SÉANCE

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

INFORMATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE

INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE - NOUVELLES ET COURRIER

INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

TOUR DE TABLE - PARTAGE D'INFORMATION

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (R-5985/SSGC)

M. Robert Fugère, commissaire, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 20 h 05.

Adopté

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés selon l'article 317 de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, je, Guylaine Desroches, approuve ce procès-verbal.

Directrice générale

Secrétaire